



FONCTION PUBLIQUE

FÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 janvier 2024

Le bureau fédéral de la FGF FO, réuni le lundi 15 janvier 2024, prend acte de la nomination du gouvernement Attal et s'indigne de l'absence d'un ministère dédié à la Fonction publique et à ses 5,7 millions d'agents.

C'est donc la deuxième fois, après 2017, que le président Macron oublie les agents publics. Inutile ensuite de vanter les mérites de ces agents lors des différentes crises traversées par le pays.

Ministre de tutelle ou pas, le bureau fédéral de la FGF FO continuera de porter ses revendications, y compris auprès du Premier ministre, patron des fonctionnaires. Cela commence par l'abandon du projet de loi Fonction publique programmé notamment pour casser le statut général des fonctionnaires.

Le bureau fédéral de la FGF FO rappelle que l'urgence reste les salaires !

Depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu 27,5 % de pouvoir d'achat entre les années de gel ou de trop faibles revalorisations du point d'indice. Depuis trois ans, la forte inflation subie nécessite une revalorisation immédiate de 10 % du point d'indice.

Concernant les carrières, les agents des catégories C et B démarrent au SMIC et les agents de la catégorie A péniblement à 10 % au-dessus.

Les faibles rémunérations expliquent en grande partie le manque d'attractivité de l'emploi public et le nombre insuffisant de candidats au concours, auxquelles s'ajoutent les conditions de travail dégradées et une stigmatisation des fonctionnaires, considérés régulièrement comme une dépense responsable du déficit budgétaire.

Arrêtons l'hypocrisie gouvernementale qui impute le manque d'attractivité à la rigidité du statut général des fonctionnaires !

Ministre ou pas, les revendications continuent !

Les agents publics n'ont pas besoin d'un projet de loi mais de l'augmentation immédiate des salaires.

C'est pourquoi la FGF FO invite tous ses syndicats à réunir les personnels en assemblée générale ou en heures mensuelles d'information pour préparer, à tous les niveaux, la mobilisation permettant d'aboutir à une véritable augmentation des salaires par tous les moyens, y compris par la grève.